



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT TENUE À HUIS CLOS AU 1578 CHEMIN DU FER À CHEVAL À SAINTE-JULIE ET PAR VISIOCONFÉRENCE LE :

MERCREDI 24 NOVEMBRE 2020, À 16:30 HEURES

CONFORMÉMENT AUX DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES ÉTABLIES POUR LA PÉRIODE RELATIVE À LA COVID-19 PERMETTANT DE DÉLIBÉRER ET VOTER À UNE SÉANCE PAR TOUT MOYEN DE COMMUNICATION.

Étaient présents à Sainte-Julie :

Monsieur Yves Corriveau	Président et Délégué de la Ville de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Daniel Plouffe	Vice-Président et Délégué de la Municipalité de Calixa-Lavallée

Participaient par visioconférence :

Madame Diane Lavoie	Déléguée de la Ville de Beloeil
Monsieur Patrick Marquès	Délégué de la Ville de Carignan
Madame Alexandra Labbé	Déléguée de la Ville de Chambly
Madame Maud Allaire	Déléguée de la Ville de Contrecoeur
Monsieur Martin Dulac	Délégué de la Municipalité de McMasterville
Monsieur Denis Parent	Délégué de la Ville d'Otterburn Park
Monsieur Bruno Gattuso	Délégué substitut de la Ville de Richelieu
Monsieur Stéphane Williams	Délégué de la Municipalité de Saint-Amable
Monsieur Yves Lessard	Délégué de la Ville de Saint-Basile-le-Grand
Madame Marilyn Nadeau	Déléguée de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste
Madame Suzanne Roy	Déléguée de la Ville de Sainte-Julie
Madame Jocelyne G. Deswarte	Déléguée de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale	Délégué de la Municipalité de St-Mathieu-de-Beloeil
Monsieur Martin Damphousse	Délégué de la Ville de Varennes
Monsieur Alexandre Bélisle	Délégué de la Municipalité de Verchères

Formant le quorum requis sous la présidence de Monsieur Yves Corriveau.

Étaient également présents à Sainte-Julie :

Monsieur Marco Carrier	Directeur de Police
Madame Nathalie Guérin	Secrétaire-Trésorière
Madame Marie-Claude Veilleux	Greffière-adjointe

Était également présent en visioconférence comme observateur :

Monsieur Jacques Ladouceur	Délégué de la Ville de Richelieu
----------------------------	----------------------------------

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 octobre 2020;
4. Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors des séances tenues les :
 - 4.1 14 octobre 2020
 - 4.2 11 novembre 2020
5. Ressources humaines – Résolutions;
 - 5.1 Promotion au grade d'Inspecteur-chef – Gendarmerie
 - 5.2 Promotion comme capitaine à la division Enquêtes et soutien
 - 5.3 Embauche de policiers temporaires
 - 5.4 Lettre d'entente – Grief 18-05
6. Administration et finances – Résolutions;
 - 6.1 Disposition de sept (7) véhicules
 - 6.2 Octroi d'un mandat – Consultant en radiocommunication
 - 6.3 Fonds de pensions blancs à cadres
 - 6.4 Adoption de la liste des comptes à payer
7. Avis de motion – Projet de règlements – Adoption;
8. Dépôt de documents;
 - 8.1 Correspondances
 - 8.2 Situation financière au 30 septembre 2020
 - a) État des activités de fonctionnement
 - b) État des activités d'investissement
 - c) Bilan
 - 8.3 Suivi du fonds de roulement au 30 septembre 2020
9. Nomination des membres d Comité Exécutif;
 - 9.1 Confirmation de la nomination des deux (2) préfets (CA-05-177)
 - 9.2 Nomination de trois (3) membres parmi les délégués de la M.R.C. de la Vallée-du-Richelieu, de Richelieu et de St-Mathias
 - 9.3 Nomination de deux (2) membres parmi les délégués de la M.R.C. de Marguerite d'Youville
 - 9.4 Confirmation de l'alternance entre M.R.C. pour la nomination du Président (CA-05-177)
 - 9.5 Nomination d'un Président
 - 9.6 Nomination d'un Vice-Président
10. Varia;
11. Période de questions;
12. Clôture de la séance.

POINT 1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le Président déclare la séance ouverte. Il est 16 :31 heures.



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

CA-20-2198

POINT 2

RÉSOLUTION

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Lavoie
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que déposé au Comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2199

POINT 3

RÉSOLUTION

Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 octobre 2020

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 octobre 2020;

ATTENDU l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et l'article 201 du Code Municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Patrick Marquès
APPUYÉ PAR Madame Alexandra Labbé

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 28 octobre 2020 par le Conseil d'Administration soit et est approuvé tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2200

POINT 4

RÉSOLUTION

Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors des séances tenues les 14 octobre et 11 novembre 2020

ATTENDU que chacun des membres du Conseil a reçu une copie des procès-verbaux des réunions du Comité Exécutif des 14 octobre et 11 novembre 2020;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Parent
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Lessard

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil d'Administration :

- prenne acte des procès-verbaux du Comité Exécutif des 14 octobre et 11 novembre 2020;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

- entérine les décisions prises par le Comité Exécutif lors des réunions des 14 octobre et 11 novembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 5 **RESSOURCES HUMAINES – RÉSOLUTIONS**

CA-20-2201

POINT 5.1 **RÉSOLUTION** **Promotion au grade d'Inspecteur-chef – Gendarmerie**

ATTENDU la résolution portant le numéro CA-20-2191 adoptée le 28 octobre 2020 par le Conseil d'administration de la Régie confirmant la promotion de Richard Gauthier au grade d'Assistant-Directeur, Responsable de la Gendarmerie;

ATTENDU l'affichage à l'interne du 29 octobre au 2 novembre 2020 afin de combler le poste d'Inspecteur-chef devenu vacant à la gendarmerie;

ATTENDU l'analyse faite par le comité de sélection proposant la retenue de la candidature du capitaine Caroline Loiseau;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Roy
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Dulac

ET RÉSOLU :

D'ACCORDER la promotion de la capitaine, Madame Caroline Loiseau, au grade d'Inspecteur-chef à la gendarmerie;

DE RENDRE EFFECTIVE la présente promotion à compter du dimanche 29 novembre 2020 et ce, selon les conditions de travail déjà prévues dans le Recueil des conditions de travail des employés cadres de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2202

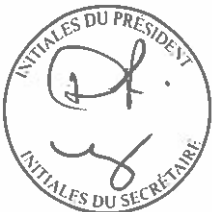
POINT 5.2 **RÉSOLUTION** **Promotion comme capitaine à la division Enquêtes et soutien**

ATTENDU que depuis la signature d'une lettre d'entente avec le syndicat en juillet 2018, Monsieur Christian Cameron agit en fonction supérieure de cadre à titre de capitaine aux enquêtes, à la division des enquêtes et soutien;

ATTENDU qu'il y a lieu de combler ce poste vacant et de procéder à la nomination d'un capitaine à la division des Enquêtes et soutien;

ATTENDU que Monsieur Cameron a su relevé le défi et qu'il occupe cette fonction avec un rendement très satisfaisant;

ATTENDU le rapport de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines, recommandant la promotion de Monsieur Cameron;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU qu'il y a lieu d'attribuer au Lieutenant-Détective Christian Cameron la fonction de capitaine à la Division des enquêtes et soutien;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marilyn Nadeau
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Damphousse

ET RÉSOLU :

D'ACCORDER une promotion au Lieutenant-Détective suivant afin de lui conférer le statut de capitaine à la division des Enquêtes et soutien de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent:

- Monsieur Christian Cameron

DE RENDRE rétroactive ladite promotion au 30 octobre 2020;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 5.3

RÉSOLUTION

Embauche de policiers temporaires

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines;

ATTENDU la nécessité pour la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de combler nos divers besoins de remplacement de policiers;

ATTENDU la recommandation d'embauche des douze (12) personnes suivantes comme policiers temporaires, à compter du lundi 30 novembre 2020 :

Cédrick Soucy	Marc-Antoine Saucier
Emmy Charbonneau	Jade Lefebvre
Marc-Antoine Lamarre	Dave Caron-Brassard
Élodie Chouinard	Jonathan Gaudet
Emanuelle Lefebvre	Mélyna Levasseur
Guillaume Malboeuf	Alexandra Lavoie

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Jocelyne G. Deswarte
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Williams

ET RÉSOLU :

DE PROCÉDER, à compter du lundi 30 novembre 2020, à l'embauche des douze (12) personnes suivantes comme policiers temporaires :

CA-20-2203



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

Cédrick Soucy	Marc-Antoine Saucier
Emmy Charbonneau	Jade Lefebvre
Marc-Antoine Lamarre	Dave Caron-Brassard
Élodie Chouinard	Jonathan Gaudet
Emanuelle Lefebvre	Mélyna Levasseur
Guillaume Malboeuf	Alexandra Lavoie

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2204

POINT 5.4 **RÉSOLUTION**

Lettre d'entente – Grief 18-05

ATTENDU le grief FRS-18-05 déposé par le plaignant et la Fraternité des policiers et policières Richelieu-Saint-Laurent;

ATTENDU que ce grief concerne la contestation des mesures imposées le 13 septembre 2018 par l'Employeur à l'encontre du plaignant;

ATTENDU que la Fraternité et la Régie désirent s'entendre pour régler ce dossier;

ATTENDU la lettre d'entente soumise aux membres du Conseil d'administration sur ce sujet;

ATTENDU les représentations formulées par le Directeur de police;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maud Allaire
APPUYÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle

ET RÉSOLU :

DE RECOMMANDER l'acceptation des termes de l'entente avec le plaignant et la Fraternité des policiers et policières Richelieu-Saint-Laurent sur le grief FRS 18-05;

D'AUTORISER le Directeur de police, M. Marco Carrier, à signer ladite lettre d'entente conformément au texte soumis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 6 **ADMINISTRATION ET FINANCES – RÉSOLUTIONS**

CA-20-2205

POINT 6.1 **RÉSOLUTION** **Disposition de sept (7) véhicules**

ATTENDU que la Régie souhaite se départir de sept (7) véhicules automobiles qui sont inutilisés puisqu'il serait trop onéreux de les faire réparer, compte tenu notamment de leur kilométrage élevé et de leur âge;

ATTENDU que ces véhicules se décrivent comme suit :



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

Véhicule	Marque	Modèle	KM	Année	Série
# 1251	Chevrolet	Impala	192 380	2011	2G1WB5EK3B1310316
# 1522	Dodge	Charger	265 750	2015	2C3CDXAG0FH826040
# 1651	Ford	Taurus	193 050	2016	1FAHP2MK4GG148441
# 1514	Dodge	Charger	287 182	2015	2C3CDXAG2FH826041
# 1250	Chevrolet	Impala	218 983	2011	2G1WB5EK6B1306535
# 1619	Ford	Taurus	220 725	2016	1FAHP2MK2GG148440
# 1642	Ford	Taurus	232 550	2015	1FAHP2MK7FG197079

ATTENDU que la Régie a récupéré tous les équipements pouvant être utilisés pour d'autres véhicules de sa flotte;

ATTENDU que la Régie souhaite se départir de ces véhicules à l'encan tenu par le Centre de Services Partagés du Québec (CSPQ) situé à Montréal;

ATTENDU que la Régie a déjà adhéré à cet organisme qui lui donne accès à du personnel qualifié dans la gestion et la disposition de véhicules;

ATTENDU le rapport de Monsieur Benjamin Bousquet, Préposé au parc automobile et aux achats, indiquant également que ces véhicules seront vendus à l'encan prévu le 12 décembre 2020;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe
APPUYÉ PAR Madame Alexandra Labbé

ET RÉSOLU :

QUE la Régie puisse se départir des sept (7) véhicules suivants faisant partie de sa flotte:

Véhicule	Marque	Modèle	KM	Année	Série
# 1251	Chevrolet	Impala	192 380	2011	2G1WB5EK3B1310316
# 1522	Dodge	Charger	265 750	2015	2C3CDXAG0FH826040
# 1651	Ford	Taurus	193 050	2016	1FAHP2MK4GG148441
# 1514	Dodge	Charger	287 182	2015	2C3CDXAG2FH826041
# 1250	Chevrolet	Impala	218 983	2011	2G1WB5EK6B1306535
# 1619	Ford	Taurus	220 725	2016	1FAHP2MK2GG148440
# 1642	Ford	Taurus	232 550	2015	1FAHP2MK7FG197079

D'AUTORISER la mise au rancart de ces véhicules au niveau des inscriptions auprès de la SAAQ;

D'AUTORISER la disposition de ces véhicules par l'entremise du Service de la gestion et de la disposition des biens (SGDB) du Centre de Services Partagés du Québec (CSPQ);

D'AUTORISER la Responsable de la Trésorerie à compléter et signer tout document requis pour donner effet à la disposition de ces biens;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

CA-20-2206

POINT 6.2

RÉSOLUTION

Octroi d'un mandat – Consultant en radiocommunication

ATTENDU que la Régie doit procéder par appel d'offres pour renouveler les services de location de son réseau de radiocommunication et de liens micro-onde;

ATTENDU que la Régie a besoin d'être accompagnée par des experts en radiocommunication et liens micro-onde pour l'analyse des besoins, la préparation de l'appel d'offres et l'évaluation de la conformité technique;

ATTENDU que la Régie a sollicité notre consultant en téléphonie IP afin de lui soumettre une offre de services;

ATTENDU que notre consultant en téléphonie IP nous a recommandés la firme « *Origine experts-conseils télécom et connectique* »;

ATTENDU que la Régie a sollicité la firme « *Origine experts-conseils télécom et connectique* » afin de lui soumettre une offre de services;

ATTENDU le rapport de la secrétaire-trésorière, recommandant de retenir la proposition de « *Origine experts-conseils télécom et connectique* » pour un prix approximatif de 29 000 \$ plus les taxes applicables ainsi qu'une banque d'heures supplémentaires à un taux horaire de 125 \$ de l'heure plus taxes;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Teasdale
APPUYÉ PAR Madame Diane Lavoie

ET RÉSOLU :

D'OCTROYER à « *Origine experts-conseils télécom et connectique* » le mandat d'analyse des besoins, de préparation de l'appel d'offres et de l'évaluation de la conformité technique pour un prix approximatif de 29.000,00 \$ plus les taxes applicables ainsi qu'une banque d'heures à un taux de 125 \$ de l'heure pour un maximum de 80 heures;

D'AUTORISER le paiement de ce montant par une appropriation aux excédents affectés projets spéciaux;

D'AUTORISER le Responsable TI et des Télécommunications ou, en son absence, la Secrétaire-Trésorière à signer tous les documents pertinents à ce mandat;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2207

POINT 6.3

RÉSOLUTION

Lettre d'entente – Fonds de pensions blancs à cadres

ATTENDU QUE lorsqu'un employé participant au régime de retraite des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent obtient une promotion pour devenir cadre, il devient un participant inactif pour ce régime de retraite et commence à participer au Régime complémentaire de retraite des employés cadres de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU QUE lorsqu'il devient un participant inactif, ses droits sont établis en fonction de son statut d'employé inactif, et ce même s'il reste à l'emploi de la Régie;

ATTENDU QUE en tant que participant inactif, ses droits sont moins généreux que ceux d'un participant actif et que les droits suivants sont ainsi perdus :

- Droit à la retraite sans réduction avant 65 ans
- Droit à la rente de raccordement
- Augmentation de la rente différée selon les augmentations de salaire prévues à la convention collective (rente de type salaire final)

ATTENDU QUE les parties souhaitent s'entendre concernant les rentes du régime de retraite lors de la promotion d'un participant du groupe des employés de bureau (SCFP) au groupe des employés cadres;

ATTENDU la recommandation de la Secrétaire-Trésorière de modifier le régime de retraite des employés de bureau et des préposés aux communications afin qu'ils ne perdent pas de droits lorsqu'ils demeurent à l'emploi de la Régie;

ATTENDU La lettre d'entente sur la modalité pour le traitement de la promotion de participants des employés de bureau et des préposés aux communications à cadres;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maud Allaire
APPUYÉ PAR Madame Suzanne Roy

ET RÉSOLU :

D'ACCEPTER les termes de la lettre d'entente devant lier la Régie intermunicipale de Police Richelieu-Saint-Laurent et le Syndicat Canadien de la Fonction Publique – Section locale 5002 sur les modalités pour le traitement de la promotion de participants des employés de bureau et des préposés aux communications à cadres;

D'AUTORISER la Secrétaire-Trésorière à signer l'original de ladite lettre d'entente soumise;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 6.4 **RÉSOLUTION**

Adoption de la liste des comptes à payer

ATTENDU les listes des comptes à payer incluant les registres de chèques et les listes des paiements manuels déposées séance tenante aux points 6.4 a) et b);

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marilyn Nadeau
APPUYÉ PAR Monsieur Bruno Gattuso

CA-20-2208



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ET RÉSOLU :

QUE les comptes à payer, pour un total de 1 361 407,65 \$ soient acceptés et que la Responsable de la Trésorerie soit autorisée à en faire les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 7

AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT – ADOPTION

POINT 8

DÉPÔT DE DOCUMENTS

POINT 8.1

CORRESPONDANCE

I. Soumise au Comité Exécutif du 11 novembre 2020 :

- a) 6 novembre 2020 MRC de la Vallée-du-Richelieu
▶ Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent
Re : Nomination au sein du Comité Exécutif de la RIPRSL

II. Soumise au Conseil d'Administration du 24 novembre 2020 :

- b) 18 novembre 2020 MRC de la Vallée-du-Richelieu
▶ Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent
Re : Recommandation de nomination à la vice-présidence du Comité Exécutif de la RIPRSL
- c) 17 novembre 2020 MRC de Marguerite-D'Youville
▶ Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent
Re : Nomination au sein du Comité Exécutif de la RIPRSL

POINT 8.2

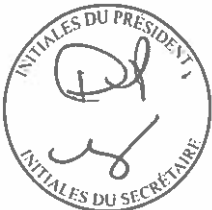
SITUATION FINANCIÈRE AU 30 SEPTEMBRE 2020

La Secrétaire-Trésorière commente la documentation déposée pour les premiers neuf (9) mois de l'année.

POINT 8.3

SUIVI DU FONDS DE ROULEMENT AU 30 SEPTEMBRE 2020

La Secrétaire-Trésorière passe en revue cette troisième présentation du suivi au fonds de roulement faisant état des immobilisations et de ce qui fut réalisé au 30 septembre 2020.



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 9 **NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF**

POINT 9.1 **CONFIRMATION DE LA NOMINATION DES DEUX (2) PRÉFETS** **(CA-05-177)**

La Secrétaire-Trésorière rappelle aux membres du Conseil d'Administration la résolution numéro CA-05-177 à l'effet que les préfets des MRC Vallée du Richelieu et Lajemmerais sont d'office membres du Comité Exécutif.

Mesdames Diane Lavoie et Suzanne Roy siègeront donc pour un mandat d'un (1) an au Comité Exécutif de la Régie.

CA-20-2209

POINT 9.2. **RÉSOLUTION**

Nomination de trois (3) membres parmi les délégués de la M.R.C. de la Vallée-du-Richelieu, de Richelieu et de Saint-Mathias

Madame Diane Lavoie propose la candidature de :

- Madame Alexandra Labbé;
- Madame Marilyn Nadeau;
- Monsieur Martin Dulac;

Monsieur Normand Teasdale appuie la proposition.

Les personnes proposées acceptent d'occuper les postes pour lesquels elles ont été présentées.

Mesdames Alexandra Labbé, Marilyn Nadeau et Monsieur Martin Dulac sont donc unanimement nommés membres du Comité Exécutif de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent pour une durée d'une (1) année.

CA-20-2210

POINT 9.3 **RÉSOLUTION**

Nomination de deux (2) membres parmi les délégués de la M.R.C. de Marguerite-D'Youville

Madame Suzanne Roy propose la candidature de :

- Madame Maud Allaire;
- Monsieur Daniel Plouffe;

Monsieur Martin Damphousse appuie la proposition.

Les personnes proposées acceptent d'occuper les postes pour lesquels elles ont été présentées.

Madame Maud Allaire et Monsieur Daniel Plouffe sont donc unanimement nommés comme membres du Comité Exécutif de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent pour une durée d'une (1) année.



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 9.4

CONFIRMATION DE L'ALTERNANCE ENTRE M.R.C. POUR LA NOMINATION DU PRÉSIDENT (CA-05-177)

La Secrétaire-Trésorière rappelle aux membres du Conseil d'Administration les termes de la résolution CA-05-177 instaurant un principe d'alternance entre les M.R.C. de Marguerite d'Youville et de la Vallée du Richelieu pour la désignation du Président et du Vice-Président de la Régie.

CA-20-2211

POINT 9.5

RÉSOLUTION

Nomination d'un Président

Madame Suzanne Roy propose la candidature de :

- Monsieur Daniel Plouffe

Madame Jocelyne G. Deswarte appuie la proposition.

La personne proposée accepte d'occuper le poste pour lequel elle a été présentée.

Monsieur Daniel Plouffe est donc unanimement nommé comme Président du Comité Exécutif de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent pour une durée d'une (1) année.

CA-20-2212

POINT 9.6

RÉSOLUTION

Nomination d'un Vice-Président

Madame Diane Lavoie propose la candidature de :

- Madame Marilyn Nadeau;

Monsieur Yves Lessard appuie la proposition.

La personne proposée accepte d'occuper le poste pour lequel elle a été présentée.

Madame Marilyn Nadeau est donc unanimement nommée comme Vice-Présidente du Comité Exécutif de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent pour une durée d'une (1) année.

POINT 10

VARIA

Monsieur Plouffe et Madame Nadeau, respectivement nommés Président et Vice-Présidente de la Régie, remercient les délégués pour la confiance ainsi témoignée.

Monsieur Corriveau remercie tous les délégués pour les belles années où il a siégé au sein du Comité Exécutif de la Régie.

CA-20-2213

RÉSOLUTION

Motion de remerciements

ATTENDU que les membres du Conseil d'Administration tiennent à remercier chaleureusement Monsieur Yves Corriveau pour sa



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

présence et son implication au sein du Comité Exécutif de la Régie depuis 2014.

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR tous les membres du Conseil
d'Administration
APPUYÉ PAR tous les membres du Conseil
d'Administration

ET RÉSOLU:

DE FÉLICITER et REMERCIER Monsieur Yves Corriveau pour son travail continu au sein du Comité Exécutif de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 11 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

POINT 12 **RÉSOLUTION** **Clôture de la réunion**

CA-20-2214

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Dulac
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Lessard

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.


NATHALIE GUÉRIN
Secrétaire-Trésorière


DANIEL PLOUFFE
Président